

Réf: Dossier N° 031012

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « AFRICA BATI+ »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ADJAHUI COUBE 1, LOT 52,  
ILOT 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA BATI+ »

Objet : BATIMENT -TRAVAUX PUBLICS CONSTRUCTION METALLIQUES DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (150) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ADJAHUI COUBE 1, LOT 52,  
ILOT 2

Dirigeant(s) : M AMAFIN ADOU ARTHUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04435 du 23/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22696/GTCA/RC/2021 du 23/08/2021

